



Peux ton bloquer une pension alimentaire

Par **nikita1952**, le **25/06/2013** à **18:04**

Je suis séparée du papa de mes deux filles, j'ai eu un contrôle de la CAF depuis avril, nous sommes en juin et je n'ai toujours pas de notification de la CAF concernant mon dossier par contre j'ai remarqué sur mon compte CAF qu'ils m'avaient supprimé les AF et j'ai reçu une lettre m'annonçant que j'allais recevoir la pension alimentaire en date du 24 mai à ce jour nous sommes le 24 juin je n'ai toujours rien sur mon compte, pas de courrier de la CAF je leur envoie des mails pour savoir où en est mon dossier, mais aucune réponse, j'essaie de les joindre par téléphone, aucune réponse. La CAF de Dijon fermant à 12 heures et moi travaillant je ne peux pas y aller leurs bureaux étant fermés l'après-midi. Je n'ai jamais triché cela fait 26 ans que je suis à la CAF je n'ai jamais eu aucun problème. J'aimerais savoir si ils ont le droit de me bloquer la pension alimentaire et ce que je peux faire pour savoir où en est mon dossier. Merci de me répondre et bonne journée.